



SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES

-SOTRAPIL - S.A -

au capital social de 20.691.000 dinars

Boulevard Beji CAID ESSEBSI– Centre Urbain Nord-1003–Tunis

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL» qui se tiendra le 13 juin 2024 à dix heures du matin à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis aux berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'année 2023 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023,
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes,
3. Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2023,
4. Approbation des conventions et opérations mentionnées au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes,
5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023,
6. Affectation des résultats de l'exercice 2023,
7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2023,
8. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2023,
9. Approbation de la nomination de trois nouveaux administrateurs,
10. Renouvellement de mandat d'un administrateur,
11. Information des fonctions occupées par le Président Directeur Général et des autres membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés,
12. Pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités de dépôt, de publicité et toutes autres formalités légales.